



**AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'AGENT(E)S D'EXPLOITATION
DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT (C1)
AU TITRE DE 2022**

La Direction Interdépartementale des Routes Nord dont le siège se trouve à Lille recrute sans concours 3 agent(e)s d'exploitation des travaux publics de l'État pour les Centres d'Entretien et d'Intervention de **Rethel (08)**, **Reims (51)** et **Peuplingues (62)**.

1 – Calendrier

Date de clôture des inscriptions	23 septembre 2022
Résultats de la commission de sélection ⇒ affichés sur le site internet de la DIR Nord : http://www.dir.nord.developpement-durable.gouv.fr Rubriques « Nos métiers » / « Recrutement »	A partir du 4 octobre 2022
Date des épreuves orales et pratiques (pour les candidats sélectionnés) Lieu : Rethel (08)	A partir du 19 octobre 2022
Résultats d'admission ⇒ affichés sur le site internet de la DIR Nord : http://www.dir.nord.developpement-durable.gouv.fr Rubriques « Nos métiers » / « Recrutement »	A partir du 24 octobre 2022

2 – Fonctions

Les agent.e.s d'exploitation des Travaux Publics de l'État sont des fonctionnaires de l'État, affectés au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Ils assurent le service public de la route (réseau des autoroutes non concédées et des routes nationales) et sont chargés de l'exécution de tous les travaux d'exploitation et d'entretien de ces routes.

Ils assurent également la surveillance du réseau : patrimoine, viabilité et sécurité.

Ils sont chargés de l'exploitation de la route (intervention sur accident, mise en place de déviation, protection de chantier), de l'entretien courant des chaussées, des dépendances (fauchage, curage des chaussées, abattage d'arbres, élagage), du service hivernal (salage et déneigement des routes avec astreintes la nuit, les week-ends et jours fériés, éventuellement en horaire décalé), et du nettoyage des aires de repos.

3 – Qualités requises pour l'emploi et contraintes du poste

Le travail d'agent.e. d'exploitation sur les routes demande une bonne condition physique puisque leur travail peut être fait à tout moment du jour et de la nuit. En particulier l'hiver, les conditions climatiques peuvent parfois entraîner des cycles de travail spécifiques.

Par ailleurs, les agents travaillent quasi systématiquement en équipes, avec leurs collègues sous les ordres d'un.e chef.ffe d'équipe. Il leur faut donc être aptes à ce travail de groupe. Ils doivent également savoir rendre compte par écrit ou oral et respecter les consignes.

4 – Rémunération

Vous êtes nommé(e) agent(e) d'exploitation des T.P.E. stagiaire, pour une année, au terme de laquelle, si vous donnez satisfaction, vous êtes titularisé(e).

Pendant l'année de stage, votre rémunération mensuelle nette sera d'environ 1 517,71 euros (indice nouveau majoré 352)* + primes + astreintes + heures supplémentaires.

*valeur au 01/08/2022

5 – Conditions à remplir

Pour vous présenter au recrutement, vous devez remplir les conditions générales d'accès à la Fonction Publique et les conditions particulières exigées pour ce recrutement :

- avoir la nationalité française ou être ressortissant de l'Union Européenne
- jouir de vos droits civiques
- avoir un casier judiciaire sans mention incompatible avec l'exercice des fonctions
- être en situation régulière au regard du code du service national
- être physiquement apte à l'exercice des fonctions

6 – Constitution du dossier

Pour vous inscrire, vous devez constituer un dossier comprenant :

- Une fiche de renseignements (*téléchargeable sur le site internet de la DIRN*)
- Une lettre de candidature
- Un curriculum vitae (CV) détaillé indiquant le niveau d'études, et éventuellement le contenu et la durée des formations suivies ainsi que les emplois occupés
- Une photo d'identité (inscrire au verso vos nom et prénom)

La fiche de renseignements est téléchargeable sur le site internet de la DIR Nord :

<http://www.dir-nord.developpement-durable.gouv.fr>

Rubriques « Nos métiers » / « Recrutement »

7 – Date et lieu du dépôt de votre dossier

Votre dossier est à envoyer au plus tard :

le 23 septembre 2022
date de clôture des inscriptions
(le cachet de la poste faisant foi)

à l'adresse suivante :

**Centre de Valorisation des Ressources Humaines
Service Concours
100, avenue Winston Churchill
CS 10907
62022 ARRAS Cedex**

La mention «**NE PAS OUVRIR – RECRUTEMENT SANS CONCOURS AE 2022**» devra figurer en haut à gauche de l'enveloppe.

Les dossiers incomplets et/ou parvenus après la date de clôture des inscriptions ne pourront pas être pris en compte.

8 – Sélection des candidatures

Une commission procédera à la sélection des candidatures. Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué(e) par courrier à une épreuve pratique et un entretien oral avec la commission de sélection **à partir du 19 octobre 2022 à RETHEL (08)**.

A l'issue des entretiens, la commission arrêtera par ordre de mérite la liste des candidats aptes au recrutement (sous réserve de la vérification des pièces justificatives et de l'aptitude physique des candidats).

9 – Date de nomination et prise de poste

La prise de poste interviendra au plus tard le 31 décembre 2022.